

Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution historique demandant à Israël de cesser toute activité de colonisation dans les Territoires palestiniens occupés

23 décembre 2016



À la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies d'une résolution demandant à Israël de mettre un terme à toutes les activités de colonisation dans les Territoires palestiniens occupés, Sherine Tadros, responsable du Bureau d'Amnesty International auprès de l'ONU à New York, a déclaré :

« Clôturant une année déplorable pour le Conseil de sécurité, où les divisions ont à maintes reprises bloqué l'adoption de résolutions clés visant à protéger les populations les plus exposées, la décision du 23 décembre d'adopter une résolution condamnant les colonies israéliennes illégales est bienvenue.

« C'est la première fois en presque 40 ans qu'une telle résolution est adoptée. Pendant cette période, l'extension des colonies s'est poursuivie, et à un rythme accéléré.

« La résolution englobe une demande cruciale, à savoir la cessation immédiate par les autorités israéliennes de toute activité de colonisation dans les Territoires palestiniens occupés. Ces activités constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et, selon le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, constituent un crime de guerre.

« Nous saluons également le fait que la résolution reconnaisse le caractère illégal des colonies israéliennes. Amnesty International est mobilisée depuis des années sur cette question. La politique israélienne d'expansion des colonies est par nature discriminatoire et s'est traduite par de graves violations des droits humains, notamment la destruction d'habitations, des expulsions forcées, des homicides illégaux, des détentions arbitraires et des sanctions collectives.

« Le Conseil de sécurité doit maintenant veiller à ce que cette résolution soit respectée. En fait, il devrait aller plus loin et exiger que l'État d'Israël s'acquitte de son obligation légale de cesser l'implantation de colonies, mais aussi démantèle ses colonies et réinstalle ses colons en dehors des Territoires palestiniens occupés. C'est le seul moyen de parvenir à une paix juste et durable. »

• **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Palestine, 100 ans de dépossession : la campagne 2017](#) > [Les thématiques mensuelles et leurs outils](#) > [mars : Palestine colonisée](#) >

• **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Le-Conseil-de-securite-de-l-ONU-adopte-une-resolution-historique-de-mandant-a>